



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

21 octobre 2009

Examen du dossier des spécialités inscrites pour une durée de 5 ans par arrêté du 17 février 2005 (JO du 8 mars 2005)

POLYIONIQUE FORMULE 1A G5 BAXTER, solution pour perfusion
1 000 mL en poche VIAFLO suremballée ; boîte de 1 B/1 (CIP : 355 177-5)
500 mL en poche VIAFLO suremballée ; boîte de 1 (CIP : 355 176-9)

Laboratoires BAXTER SAS

glucose, chlorures, sodium, potassium

Code ATC : B05BB02 (solution destinée à la rééquilibration hydro-électrolytique apportant des électrolytes et un apport calorique glucidique modéré de 200 kcal/L)

Date de l'AMM (nationale) : 28 juillet 1994

Motif de la demande : renouvellement de l'inscription sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux.

Indication : « Ce médicament est préconisé dans les situations suivantes :

- états de déshydratations ;
- équilibration hydro-électrolytique
- apport calorique glucidique. »

Posologie : Cf. RCP

Note. cette solution ne doit pas être administrée par voie intramusculaire.

Données sur l'utilisation du médicament : ce médicament n'est pas commercialisé en ville.

Réévaluation du Service Médical Rendu : le laboratoire n'a pas fourni de nouvelle donnée clinique. Les données acquises de la science sur la pathologie concernée et ses modalités de prise en charge ont été prises en compte. Elles ne donnent pas lieu à modification de l'évaluation du service médical rendu par rapport à l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Le service médical rendu par cette spécialité reste important dans les indications de l'A.M.M.

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans l'indication et aux posologies de l'A.M.M.

Conditionnements : adaptés aux conditions de prescriptions.

Taux de remboursement : 65%

ANNEXE : Composition quantitative de POLYIONIQUE FORMULE 1A G5 BAXTER

Glucose : 277,5 mmol/L
Chlorures : 95,2 mmol/L
Sodium : 68,4 mmol/L
Potassium : 26,8 mmol/L
Osmolarité : 468 mOsm/L

Direction de l'Evaluation Médicament, Economique et de Santé Publique